

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMERCES

Séance du 13 avril 2023
Concernant l'approbation du compte de gestion
Par Mme Anne COLLIU, Comptable

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire
Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2022
Et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
Considérant

-
- 1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - 2 – Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
 - 3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
 - Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (1),
- Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger (1) :
.....

Fait et délibéré à TOURBES le 13 avril 2023

Ont signé au registre des délibérations : MM. CHEVILLET Thierry-Mme CORBIERE Véronique-M. GRIMA Michel-Mme COSENTINO Jennifer-M. BOUDET Christophe-M. L'EPINE Laurent procuration à Véronique CORBIERE-M. VIDAL Jean-Claude procuration à Christophe BOUDET-M. SOTO Jean-Marc-Mme TORTOSA Sophie procuration à Lionel PUCHE-M. CAUBY Didier-M. BOUISSEREN Pascal-Mme BASSAN Jennifer procuration à Thierry CHEVILLET-Mme KACHAOU Anissia à Pascal BOUISSEREN-Mme ROLLAND Alix procuration à Michel GRIMA-Mme ALLIE Caroline-Mme GONZALEZ Maeva procuration à Jennifer COSENTINO-

Deux conseillers n'ont pas approuvé le compte de gestion

Le Maire,
Lionel PUCHE



Le Secrétaire de séance,
Thierry CHEVILLET

Accusé de réception en préfecture
034-21340316-20230413-2023-015-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2023